## REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE



## **COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT**

\*\*\*\*\*

Ce lundi 15 avril 2013, il a été enregistré des manifestations de rue des élèves du primaire et du secondaire dans plusieurs localités du pays.

Ces mouvements, accompagnés dans certaines villes de violences, d'actes de vandalisme et parfois des heurts avec les forces de sécurité ont occasionné de graves conséquences notamment un mort, des blessés dans les rangs des forces de sécurité et parmi les manifestants ainsi que des destructions de biens publics et privés.

La situation la plus préoccupante est celle de Dapaong où, malgré les tentatives d'apaisement du préfet, les manifestants ont brulé la mairie et le commissariat de la ville. Malheureusement, au cours de cette manifestation, les tirs de sommation des policiers ont atteint mortellement un élève âgé d'environ 12 ans.

Face à l'ampleur des manifestations, le préfet a dû requérir les forces de 3ème catégorie pour appuyer celles de 1ère et 2ème catégories (Police et Gendarmerie). Au cours de leurs interventions, un élément des forces de défense a été grièvement blessé à la tête et évacué d'urgence à Lomé.

Les enquêtes sont immédiatement ouvertes pour déterminer les circonstances de ces malheureux incidents en vue d'envisager les sanctions appropriées à l'encontre des auteurs.

Le Gouvernement, très préoccupé par une telle escalade de la violence, décide d'étendre la fermeture temporaire de tous les établissements scolaires de l'enseignement général et de l'enseignement technique tant publics que privés à l'ensemble du territoire national.

Il invite les parents d'élèves, les associations des parents d'élèves et les partenaires de l'éducation à la sensibilisation des élèves en les appelant à l'apaisement pour permettre un aboutissement rapide des négociations.

Le Gouvernement présente ses condoléances à la famille éplorée et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Enfin, il tient à rassurer les populations que toutes les mesures sécuritaires sont prises pour leur permettre de vaguer librement à leurs occupations.

Fait à Lomé, le 15 avril 2013 Le Gouvernement